

**NOUVELLE LIGNE** 

Lieusaint > Melun

# Formulaire de demande d'indemnisation





#### Tzen 2 : vers les mobilités de demain









#### Consignes à suivre

- 1. Remplir les champs nécessaires à la constitution de votre dossier.
- 2. Vérifiez les pièces à joindre à votre dossier (page 16).
- 3. Conservez une copie de votre dossier.
- **4.** Envoyez votre dossier au secrétariat de la Commission d'Indemnisation Amiable. Pour déposer votre dossier, vous devez respecter un délai minimum de 3 mois après le début de la perte de chiffre d'affaires reliée aux travaux Tzen 2 du secteur concerné. La date limite de dépôt du dossier est fixée à 8 mois après la date officielle de la fin des travaux du secteur concerné.

Le dossier est à retourner dûment complété, daté et signé, à l'attention du secrétariat de la Commission amiable, soit :

- par voie électronique à commerces.tzen2@departement77.fr;
- en recommandé avec accusé de réception à l'adresse postale du secrétariat :

Département de Seine et Marne Direction des Transports Secrétariat de la Commission d'Indemnisation 3 rue Barthel CS 50377 77 010 MELUN Cedex

• ou remis par le demandeur, contre récépissé, à l'adresse ci-dessus (il vous sera demandé de justifier votre identité en cas de dépôt en mains propres).

Pour toute demande de renseignement et d'information, le secrétariat est joignable par email commerces.tzen2@departement77.fr ou par téléphone au 01 64 14 77 77.



# Dossier de demande d'indemnisation

Nom, Prénom de l'exploitant :
Qualité (propriétaire, gérant) :
Dénomination commerciale ou Raison sociale :
Enseigne ou sigle :
Adresse de l'établissement :
Commune concernée :
Nature de l'activité :
Période des travaux de date à date :
Type de travaux en cause :
Je sollicite une réparation indemnitaire de (indiquer la somme en chiffres et en lettres) :
Souhaitez-vous que le représentant de l'association de commerçants de votre commune siège lors de votre audition à la séance de la Commission :  oui non



#### **1** Fiche d'identité

Siret:
Code NAF:
Raison sociale ou dénomination sociale :
Sigle ou enseigne :
Statut de l'établissement :
Siège Établissement secondaire, précisez la localisation du siège
Adresse (établissement principal) :
Nombre d'établissements :
Forme juridique :
☐ Entreprise individuelle ☐ SA ☐ SARL ☐ EURL ☐ Société de Fait ☐ SNC
Autres (à préciser) :
Date de création de l'établissement objet du présent dossier : /
Date d'implantation de l'établissement objet du présent dossier :
Vous êtes:
Propriétaire du local commercial Locataire du local commercial
Numéro de téléphone :
Numéro de portable :
Numéro de fax :
E-mail:
Forme juridique :
☐ Entreprise individuelle ☐ Société de fait ☐ SA ☐ SNC ☐ SAS ☐ SARL ☐ EURI
Autre (à préciser) :

Si société : répartition du capital et date de souscription ou d'acquisition des titres :

Actionnaires	% Capital détenu
Régime fiscal :	
Imposition des bénéfices : BIC-IR IS BNC-IR	
TVA : Assujel Non assujel	
Date de clôture de l'exercice comptable : / /	



#### 2 Présentation de l'activité

	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		
Dimanche		

Périodes de fermeture pour co	ngés :
du / /	au / /
du / /	au / /
du///	au / /
du / /	au//
Effectif global :	dont salariés :
À temps plein :	À temps partiel :
Total équivalent temps plein :	

Effectif actuel	Effectif année n-1	Effectif n-2	Effectif n-3



Préciser pour chaque personne le statut, le type de contrat pour les salariés, nombre d'heures :

	Statut	Type contrat	Nombre d'heures
Salarié 1			
Salarié 2			
Salarié 3			
Salarié 4			
Salarié 5			

Effectif	Effectif 2021	Effectif 2022	Effectif 2023	Effectif 2024	Effectif 2025
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai					
Juin					
Juillet					
Août					
Septembre					
Octobre					
Novembre					
Décembre					
TOTAL					

BUS	Tzen2

Effectif	Effectif 2021	Effectif 2022	Effectif 2023	Effectif 2024	Effectif 2025
Salaires*					
Charges salariales*					
TOTAL					
Nom, adresse e  du comptable  de l'expert-com  autre conseil (  Modalités d'exp	:	e Gestion Agrée : e commerce :			
Autres:					
Nombre d'étab	nurs : e (directement ou pa lissements et/ou de tres établissements	succursales :			



# 3 Caractéristiques commerciales de l'entreprise

Avez-vous procédé à des modifications sur votre activité (commercialisation de nouveaux produits, nouvelles activités ou nouvelles prestations auprès de votre clientèle, abandon de produits, activités ou prestations, travaux dans les locaux professionnels, agrandissement ou réduction de superficie; changement d'activité...)? Préciser la date des évolutions intervenues et leurs liens éventuels avec les travaux. Droit d'occupation du domaine public : un oui non Cette autorisation a-t-elle été modifiée ou retirée à l'occasion des travaux ?



#### 4 Nature de la clientèle

(Préciser, si possible, s'il s'agit d'une clientèle de proximité ou de passage et si vous en disposez, de l'information sur les lieux d'origine de la clientèle)
5 Commercialisation du produit
(Préciser les caractéristiques de commercialisation des produits ou services vendus : vente sur rendez-vous, ventes d'impulsion, ventes liées à une saisonnalité, part des ventes par internet, par téléphone, ventes livrées,)



# Éléments d'identification du dommage

## 1 Accès à l'entreprise

l'activité de l'entreprise). L	es plans et photos sont co	nseillés.	
<b>A4</b>			
<b>Autres</b>	nuisances	5	
<b>Z</b> Autres	nuisances	5	
(Décrire la nature et la dur	rée des nuisances, autres q	ue celles résultant des diff	icultés d'accès, ayant fait obstacle s conditions d'exploitation).
(Décrire la nature et la dur	rée des nuisances, autres q	ue celles résultant des diff	
(Décrire la nature et la dur	rée des nuisances, autres q	ue celles résultant des diff	
(Décrire la nature et la dur	rée des nuisances, autres q	ue celles résultant des diff	
(Décrire la nature et la dur	rée des nuisances, autres q	ue celles résultant des diff	
(Décrire la nature et la dur	rée des nuisances, autres q	ue celles résultant des diff	
(Décrire la nature et la dur	rée des nuisances, autres q	ue celles résultant des diff	
(Décrire la nature et la dur à la poursuite momentane	rée des nuisances, autres q	ue celles résultant des diff	
(Décrire la nature et la dur à la poursuite momentane	rée des nuisances, autres q	ue celles résultant des diff	
(Décrire la nature et la dur à la poursuite momentane	rée des nuisances, autres q ée de l'exploitation ou ayar	ue celles résultant des diff nt profondément affecté le	
(Décrire la nature et la dur à la poursuite momentane	rée des nuisances, autres q ée de l'exploitation ou ayar	ue celles résultant des diff it profondément affecté le	s conditions d'exploitation).

(Décrire l'importance, indiquer la durée et préciser la période des difficultés d'accès aux locaux où s'exerce



## 3 Mesures prises en raison des difficultés

Gestion des Ressources Humaines	
(Si l'entreprise emploie des salariés, précisez notamment si ceux-ci ont été en situation de chômage technique ou s'ils ont été invités à prendre leurs congés annuels durant la période d'inactivité de l'entreprise, ou toute au	
mesure)	
Autres mesures	
(Exemples : investissement réalisé en matière de communication, information clientèle, modification des horaires, des rythmes de livraison, diminution du niveau des commandes, prêt bancaire pour raison de	
trésorerie,)	



# Incidence des travaux sur le chiffre d'affaires et la marge globale

## 1 Historique du chiffre d'affaires

Chiffre d'Affaires H.T. en euros	2021	2022	2023	2024	2025
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai					
Juin					
Juillet					
Août					
Septembre					
Octobre					
Novembre					
Décembre					
MONTANT TOTAL DE CA ANNUEL					

#### NB:

- pour les activités multiples (tabac/presse/bimbeloterie...) : produire un tableau des chiffres d'affaires par activité accompagné du taux de commission ;
- pour les activités multi-sites : produire un CA annuel par site + un CA mensuel.

#### Présentation de justificatifs :

- cas général : copie des déclarations CA3 de TVA relatives à tous les mois indiqués ci-dessus ;
- autres cas : présentation de l'original du livre des recettes ou à défaut la copie, certifiée par votre expertcomptable ou votre centre de gestion agréé, à la commission.



# **2** Évolution de la marge brute

	2021	2022	2023	2024	2025
Marge brute annuelle en pourcentage du CA					

## 3 Évolution quantitative de l'activité (facultatif)

	2021	2022	2023	2024	2025
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai					
Juin					
Juillet					
Août					
Septembre					
Octobre					
Novembre					
Décembre					
TOTAL					



## Récapitulatif général

Perte marge brute		
*Surcoûts divers / Frais engagés		
Total estimé du préjudice (€)		
*Les surcoûts induits par les travaux doivent faire l'objet de	justificatifs (factures) et d'une évaluation détaillée. Parmi ceux-ci l'on trouve :	
<ol> <li>les surcoûts liés au financement : emprunts, découverts</li> <li>les surcoûts liés à l'emploi : licenciements de personnel, mise en chômage technique</li> </ol>		

- 3. les surcoûts liés à l'échelonnement des encours sociaux et fiscaux
- **4.** les surcoûts induits par les aménagements liés aux nuisances des travaux
- **5.** les surcoûts liés aux dépenses publicitaires supplémentaires engagées
- **6.** les surcoûts liés aux réparations de dégâts liés aux travaux.
- 7. les surcoûts générés par les services d'un expert-comptable (auto-entrepreneur ou micro-entreprise).

Je certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent dossier.

Fait à :	
Date : Le /	
Signature et cachet	

# **Liste des pièces obligatoires** à joindre au présent dossier

- 1. dossier ci-joint de demande d'indemnisation dûment complété ;
- **2.** extrait K-bis ou extrait d'immatriculation au répertoire des métiers ou certificat d'immatriculation URSSAF, datant de moins de 3 mois ;
- 3. liasses fiscales des 3 dernières années de référence (bilan, compte de résultat et annexes);
- **4.** éléments de gestion (solde intermédiaire de gestion des **3** derniers exercices) accompagnés du détail des produits et charges et de tout document de gestion établi par l'entreprise ;
- **5.** éléments de structuration du chiffre d'affaires (chiffres d'affaires «vente au détail», «vente en gros,...») des **3** dernières années ;
- 6. les attestations de déclaration et de paiement pour l'URSSAF, le RSI, la TVA, l'IR, l'IS;
- 7. relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- 8. les deux attestations sur l'honneur à compléter;
- 9. justificatif et détail de valorisation des surcoûts.

NB: Les pièces comptables 3, 4 et 5 ou tout élément comptable intermédiaire (CA mensuels notamment) devront être certifiées par votre expert-comptable, par un centre de gestion agréé ou par votre commissaire aux comptesSecrétariat de la Commission d'Indemnisation

#### Liste des pièces complémentaires facultatives

#### Photos significatives sur la situation du point de vente pendant les travaux.

Vous pouvez également ajouter, si vous le jugez utile, toutes les pièces de nature à justifier de conditions particulières d'exploitation et de manière générale, toutes les pièces de nature à établir la réalité des préjudices subis sur le fait des travaux et le bien-fondé de la demande d'indemnisation.



#### Attestation sur l'honneur

Agissant au nom et pour le compte de :	
Atteste sur l'honneur avoir satisfait à l'ensemb et paiements.	le de mes obligations fiscales et sociales : déclarations
Pour ces derniers, je déclare :	
avoir sollicité des délais de paiement	ne pas avoir sollicité de délais de paiement
avoir obtenu l'octroi de délais de paiement	ne pas avoir obtenu de délais de paiement
Auprès de :	
Recette des impôts URSSAF	
MSA Trésor Public	
Autre (préciser) :	
	Fait à :
	Date : Le / /
	Signature et cachet



## Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e) :	
Adresse:	
Agissant au nom et pour le compte de :	
Atteste sur l'honneur avoir pris connaissance	du règlement de la commission et l'accepter.
	Fait à :
	Date : Le//
	Signature et cachet

# Pariomage - avril 2024 - Images non contractuelles - Ne pas jeter sur la voie publique

#### Tout au long des travaux, on vous écoute, on vous informe, on vous répond.

- Un dispositif de communication de proximité est mis en place : informations régulières via info travaux, post sur les réseaux, stand d'information et autres.
- La Commission d'indemnisation amiable instruira les demandes des professionnels et commerçants.
- est présent aux abords des chantiers (notamment à Melun) et au sein de la Maison du Tzen 2 (16 rue Saint-Etienne, Melun) pour répondre à toutes vos questions et vous présenter les actualités du projet. Vous pouvez aussi le contacter par mail ou par téléphone :



07 86 82 74 50

@ boris.bouremani@axodyn.com

#### Le Tzen 2 et vous

#### **Une question?**





#### tzen2.com facebook @BusTzen2

Découvrez l'information détaillée, toutes les actualités et les ressources documentaires en ligne.





Pour tous : tzen2@departement77.fr

Pour les commerçants et artisans : commerces.tzen2@departement77.fr

#### La maison du **Tzen2**

Le Département de Seine-et-Marne et Boris, ambassadeur du Tzen 2, vous invitent au **16 rue Saint-Etienne, à Melun**, au sein de la Maison du Tzen 2, **un local dédié à l'information sur le projet.**